

*E-learning sur la lutte contre les discriminations
de l'Institut de Formation Sociale (IFS)*



Après l'organisation de deux séminaires destinés aux Organisations Non-Gouvernementales par l'IFS en collaboration avec la Commission Européenne en 2007 et un séminaire d'approfondissement, organisé en 2009, l'Institut de Formation Sociale (IFS) vient de créer une plateforme e-learning sur ce même sujet toujours d'actualité, la lutte contre les discriminations. Le Centre pour l'Egalité de Traitement (CET) est partenaire du projet, ainsi que l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI).

La première année du projet se déroule dans le cadre du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale PROGRESS. Pendant cette période, la formation s'adresse uniquement à des assistants sociaux du SNAS et des SRAS et des placeurs de l'ADEM. Après cette phase test, en 2010, la formation sera ouverte à un public plus large.

L'intérêt d'offrir la formation d'abord à ce public particulier s'explique par le fait que certaines administrations, plus que d'autres, sont en contact direct avec des administrés. Et parmi ces dernières, certaines sont confrontées au quotidien aux situations difficiles de personnes éventuellement victimes de discriminations en raison d'un ou de plusieurs des motifs légaux et dans plusieurs domaines. Identifier quand une personne est discriminée ou non peut s'avérer difficile car la « discrimination » est définie par un cadre légal très précis. Il faut donc donner des outils aux travailleurs sociaux, éducateurs, placeurs qui leur permettent d'identifier très clairement une situation de discrimination et sa forme. Une fois une situation de discrimination identifiée, les victimes doivent être correctement dirigées vers les services compétents et officiels, comme par exemple le Centre pour l'Egalité de Traitement ou tout

autre organisation habilitée à suivre et monter un dossier, à être médiateur entre le plaignant et l'accusé, voire à ester en justice.

La formation est une première introduction aux questions de discrimination. Au cours de la formation, les concepts- clés de la discrimination et leur traduction dans le droit anti-discriminatoire européen et luxembourgeois seront successivement évoqués. Les participants apprendront ensuite à identifier une situation discriminatoire et comment réagir face à une telle situation. Comparant la plateforme e-learning à des formations traditionnelles, il s'agit ici d'une toute autre forme d'apprentissage. L'interactivité est un des éléments clés du e-learning. Des séquences vidéos illustrant des scénarios de discriminations, interprétés par des acteurs professionnels de la Grande Région, s'alternent avec des documents « traditionnels » à étudier. De même, des interviews menées avec des experts ont été filmées et seront présentées aux participants de la formation. Un tuteur virtuel guidera les participants à travers la plateforme. Cette fonction a été remplie par le directeur du Centre Culturel de Rencontre l'Abbaye de Neumünster et l'acteur renommé Claude Frisoni.

La plateforme est organisée de manière à permettre à chacun de suivre cet apprentissage à son propre rythme. Les connaissances des participants seront évaluées à différents moments de la formation.



Pour plus d'informations, contactez *Monika Schmidt* de l'IFS (monika.schmidt@ifs.lu)